

POL 3102 - Marginalité et politique

Hiver 2024

Jeudi, 8h30-11h30

DESCRIPTION

Le cours « Marginalité et politique » vise à introduire les étudiants et étudiantes à l'analyse de la marginalité dans les sociétés occidentales. Le cours permettra de comprendre comment la marginalité est à la fois un construit politique, une conséquence de l'action publique, en particulier par le biais de la répression, de la criminalisation et de la prise en charge des populations vulnérables par les services sociaux; et, en même temps, comprendre comment les populations marginales sont des acteurs du politique portant des revendications et s'organisant collectivement afin de promouvoir un changement social. À partir de l'analyse de cas précis (généalogie des institutions de contrôle social au Québec, itinérance, résistance des habitants de quartiers défavorisés, analyse de sous-cultures politisées, etc.), les étudiants et étudiantes se familiariseront avec les différentes façons d'analyser l'action collective des marginaux et leurs relations au politique. Bien qu'une partie importante du cours traite de la période contemporaine, nous commencerons, après une discussion des théories existantes sur la déviance et la marginalité, par une analyse historique de la marginalité et du développement des institutions de contrôle social au Québec. Afin de brosser un portrait rigoureux de la marginalité, le cours s'appuiera sur des travaux en provenance d'autres sciences sociales, particulièrement la sociologie, le travail social et l'histoire.

Le cours est divisé en 3 blocs. Un premier bloc aborde la question de l'intervention du politique sur les « marges » de la société, autant par la définition de catégories sociales à la marge que par la criminalisation ou la répression de cette marginalité sociale (vagabondage, prostitution). Le second bloc propose de repérer les lieux de la marginalité en étudiant certaines des principales figures de la marginalité dans les sociétés contemporaines. Nous verrons alors que l'espace urbain est souvent le lieu privilégié de la marginalité et que la rue devient l'espace politique dans lequel elle se déploie. Le troisième bloc porte quant à lui sur l'action politique des marginaux, sur leurs stratégies de résistance et leur tentative de prendre le contrôle de leur propre trajectoire.

APPROCHES ET OBJECTIFS

Le cours poursuit trois objectifs:

- 1) Familiariser les étudiants et étudiantes avec les principales approches qui, en sciences sociales, permettent d'analyser la marginalité tant dans sa dimension structurelle que dans ses manifestations individuelles.

- 2) Développer des connaissances critiques sur les phénomènes associés à la marginalité, en particulier la déviance, la pauvreté et la vulnérabilité.
- 3) Introduire les étudiants et étudiantes aux travaux empiriques existant sur la marginalité, sur l'histoire des régulations sociales au Québec et sur l'action politique des groupes marginalisés.

MÉTHODOLOGIE

Les séances de cours sont construites autour d'un exposé magistral du chargé de cours. Les étudiants et étudiantes doivent se préparer pour chaque séance en lisant les lectures obligatoires déposées sur Studium. La participation des étudiants et étudiantes est fortement encouragée.

ÉVALUATION

L'évaluation des acquis s'effectuera par le biais de quatre évaluations distinctes. Tous les étudiants et étudiantes devront compléter deux examens en classe - un examen à la mi-session (25%) et un examen à la fin de la session (30%) - en plus d'un plan de travail (15%) et d'un travail de recherche (30%).

Plan de travail (15%) :

Le plan de travail présente une question et une problématique de recherche en lien avec le thème du cours qui sera traitée dans le travail final. Dans le plan de travail, vous devrez développer brièvement cette problématique en présentant les arguments que vous avez identifiés dans vos lectures et que vous développerez plus en détails dans votre travail de recherche final. Votre question devrait « exposer » un problème. Votre revue de la littérature devrait identifier des pistes de réponse à ce problème et identifier les principaux acteurs politiques qui sont concernés. Votre question peut porter sur des enjeux théoriques, historiques, sur l'action politique des marginalisés ou brosser une comparaison d'un phénomène entre différents pays (ou province).

Si, par exemple, vous choisissez de travailler sur l'itinérance dans votre travail de recherche, vous pourriez vous poser la question suivante: « Comment l'État peut-il contribuer à réduire l'itinérance? ». Dans votre recherche bibliographique, vous pourriez alors tomber sur des articles scientifiques qui identifient différentes causes à l'itinérance. Certaines explications pourraient identifier l'insuffisance des programmes sociaux ou des problèmes dans le marché locatif et immobilier, d'autres explications pourraient discuter de facteurs liés aux individus comme la situation familiale ou des problèmes de consommation et de dépendance, tandis que d'autres explications pourraient faire une synthèse entre différents facteurs. Votre travail consiste à présenter, en l'espace d'environ deux pages, ces différentes explications afin de mettre la table pour le travail final. Vous ne devez **PAS** répondre à votre question dans le plan de travail, mais simplement identifier les grandes lignes des débats sur votre sujet et les principaux acteurs concernés. Dans l'exemple ci-dessus, le gouvernement, les municipalités, les organismes communautaires et les associations de défense des personnes en situation d'itinérance sont autant d'acteurs qui pourraient ensuite être abordés dans le travail final afin de fournir une réponse sur les moyens de réduire l'itinérance.

Le plan doit faire **entre 600 et 700 mots** (excluant la page titre et la bibliographie). La bibliographie doit contenir **au moins 5 références** et elles doivent toutes être discutées dans le plan. Les notes de cours ne sont pas une référence valable. Le plan de travail vaut **15% de la note finale** du cours. Les normes bibliographiques du Département de science politique doivent être respectées: **marges de 2,5 cm**, police **Times New Roman 12 points**, **interligne 1,5**. Les retards injustifiés entraîneront une pénalité équivalant à 10% par jour de retard (voir les règlements pédagogiques à la fin du plan de cours). Il est à remettre le ***14 mars*** sur la page Studium du cours.

Il est possible de remettre le travail en équipe de **deux personnes maximums**. Dans ce cas, la longueur du travail doit être de **800 à 1000 mots**, et contenir un minimum de **8 références** commentées. Une fois le plan remis, il ne sera plus possible de changer les équipes en vue du travail final. La pondération, les normes bibliographiques et la date de remise ne changent pas.

Examen de mi-session (25%) :

Examen écrit en classe portant sur la matière et les textes vus en classe des cours 1 à 7. Cet examen vaut pour **25% de la note finale**. Les notes de cours et les lectures obligatoires ne sont pas permises lors de l'examen. Les étudiants et étudiantes sont seulement autorisés à avoir une **feuille de note recto/verso manuscrite** en leur possession. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. L'examen de mi-session aura lieu le ***29 février***.

Travail de recherche final (30%) :

Le travail final reprend ou le plan s'était arrêté. Dans le travail de recherche final, il faut répondre à la question posée dans le plan de travail. Pour ce faire, il faut développer vos arguments en détail et adopter une posture critique face aux arguments que vous avez identifiés dans la littérature. Il sera également nécessaire de bien présenter l'objet de votre travail en donnant plus de détails sur sa nature et son ampleur. Dans ce travail, l'objectif est moins de donner votre opinion personnelle sur les différents arguments répertoriés dans la littérature que de faire dialoguer les arguments entre eux. Il est possible (et tout à fait acceptable) que la réponse à votre question demeure « ouverte ». Plusieurs questions en science politique ne se répondent pas de manière claire et tranchée, notamment si votre travail de recherche implique une discussion de la réalité vécue de certains groupes marginalisés et de leur identité. Le travail devrait comprendre 1) une introduction dans laquelle vous introduisez votre sujet et vous rappelez votre question de recherche, 2) un bref portrait du phénomène à l'étude, 3) une discussion critique des arguments que vous avez identifié dans la littérature, 4) une réponse à votre question et 5) une conclusion. Votre travail doit également et obligatoirement mobiliser la matière vue en classe. Cela peut se faire de différentes manières, notamment en mobilisant une approche théorique vue en classe ou en faisant directement référence aux concepts discutées dans les séances thématiques.

Le travail final doit faire **entre 3000 et 3500 mots** (excluant la page titre et la bibliographie). La bibliographie doit contenir **au moins 10 références** et elles doivent toutes être discutées dans le travail. Les notes de cours ne sont pas une référence valable. Dans le cas d'une remise du travail en **équipe de deux personnes**, le travail doit faire entre **4500 et 5000 mots**. Le nombre de sources

commentées passe alors à un minimum de **15 références**. Le travail de recherche final vaut **30% de la note finale** du cours. Les normes bibliographiques du Département de science politique doivent être respectées: **marges de 2,5 cm**, police **Times New Roman 12 points**, **interligne 1,5**. Les retards injustifiés entraîneront une pénalité équivalant à 10% par jour de retard (voir les règlements pédagogiques à la fin du plan de cours). Il est à remettre au plus tard le ***30 avril*** sur la page Studium du cours.

Examen de fin de session (30%) :

Examen écrit en classe portant sur la matière et les textes vus en classe des cours 10 à 14. Cet examen vaut pour **30% de la note finale**. Les notes de cours et les lectures obligatoires ne sont pas permises lors de l'examen. Les étudiants et étudiantes sont seulement autorisés à avoir une **feuille de note recto/verso manuscrite** en leur possession. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. L'examen de mi-session aura lieu le ***18 avril***.

CALENDRIER DES SÉANCES ET LECTURES OBLIGATOIRES

1. Introduction et présentation du plan de cours (11 janvier)

Pascale Dufour. « Agir et parler de la marge », *Revue du CRÉMIS*, vol. 2, no 2, 2009, pp. 12-16.

2. Les théories de la déviance en sciences sociales (18 janvier)

Howard Becker. « Le double sens d'outsiders », dans *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, pp. 24-42.

3. La construction des problèmes sociaux et leur régulation : entre intervention et contrôle social (25 janvier)

Érik Neveu. « L'analyse des problèmes publics. Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents », *Idées économiques et sociales*, vol. 190, no 4, 2017, pp. 6-19.

Évelyne Baillergeau. « Intervention sociale, prévention et contrôle social. La prévention sociale d'hier à aujourd'hui », *Déviance et Société*, vol. 32, no 1, 2008, pp. 3-20.

Bloc 1 : La construction et la régulation des marges au Québec: un survol historique

4. Naissance et évolution du contrôle social au Québec: l'État, l'Église et la régulation des marginaux depuis le 19^e siècle (1 février)

Jean-Marie Fecteau. « L'univers religieux, l'éthique libérale et l'économie de l'enfermement. Le cas du Québec au XIX^e siècle », dans Bernard Delpal & Olivier Faure, *Religion et enfermements : XVII^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp. 225-238.

Marcela Aranguiz. « Les pouvoirs urbains et la prise en charge des vagabonds à Montréal : le cas du refuge municipal Meurling (1914-1929) », *Médecine et hygiène*, vol. 29, no 2, 2005, pp. 181-199.

Bloc 2 : Figures contemporaines de la marginalité

5. Pauvreté, vulnérabilité et marginalité

Pascale Dufour. « La vie quotidienne des sans-emploi : des formes communes de résistance, au-delà des frontières », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no 1, 2002, pp. 180–194.

6. Itinérance et lutte à l’itinérance: le traitement politique d’un phénomène complexe (15 février)

Philippe-Benoit Côté. « Besoins et droits : deux modèles de politiques sociales en itinérance au Québec », vol. 24, no 2, 2012, pp. 151-167.

Catherine Chesnay, Céline Bellot et Marie-Ève Sylvestre. « Judicialisation des personnes itinérantes à Québec : une géographie des pratiques policières répressives au service de la revitalisation », *EchoGéo*, no 28, 2014 [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.13826>

7. La marginalisation des peuples autochtones d’hier à aujourd’hui (22 février)

Daniel Salée. « Peuples autochtones, racisme et pouvoir d’État en contextes canadien et québécois : Éléments pour une ré-analyse », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, no 2, 2005, pp. 54-74.

8. Examen de mi-session (29 février)

9. Semaine de lecture (7 mars)

10. Le ghetto, lieu d’une ségrégation sociale, spatiale et raciale (14 mars)

Loïc Wacquant. *Parias urbains : ghettos, banlieues, État*, Paris, La Découverte, 2006, [extraits].

Remise du plan de travail

Bloc 3 : Les armes politiques de la marginalité

11. S’organiser et agir en contexte d’exclusion (21 mars)

Emmanuelle Le Texier. *Quand les exclus font de la politique. Le barrio mexicain de San Diego, Californie*, Paris, Presses de sciences Po, 2006, [extraits].

12. Transgression(s) et réappropriation de l’espace urbain

Sandrine Baudry. « Reclaiming Urban Space as Resistance: The Infrapolitics of Gardening », *Revue française d'études américaines*, vol. 131, no 1, 2012, pp. 32-48.

Andrea L. Baldini « Graffiti Writing as Creative Activism: Getting Up, Sheeplike Subversion, and Everyday Resistance », *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, vol. 81, no 2, 2023, pp. 239–249.

13. Les sous-cultures comme résistance I : révolte esthétique, révolte politique (28 mars)

Dick Hebdige. *Sous-cultures. Le sens du style*, Paris, La Découverte, 2008 [1979], chap. 6, 7, 8 et 9.

14. Les sous-cultures comme résistance II : identité et résistance collective en contexte d'exclusion (11 avril)

15. Examen de fin de session (18 avril)

RAPPEL DES RÈGLES PÉDAGOGIQUES

Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant ou de l'étudiante, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin. En cas d'absence à un examen ou de retard dans la remise d'un travail, l'étudiant ou l'étudiante doit remplir le formulaire approprié et le remettre à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants (TGDE) responsable de son dossier dans les **7 jours ouvrables** suivant l'absence à un examen ou la date de remise d'un travail. Les formulaires sont disponibles sur le site web du SAFIRE ou auprès de la TGDE. Des mesures d'accommodements pour les examens sont disponibles pour certains étudiants et certaines étudiantes en situation de handicap. Si vous avez le droit de vous prémunir de ces accommodements, veuillez en avvertir l'enseignant pour organiser les examens en conséquence.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter qu'il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants et enseignantes sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

LA PRÉVENTION DU PLAGIAT

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants et étudiantes sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

LE HARCÈLEMENT, Y COMPRIS À CARACTÈRE SEXUEL

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité. Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement :
<http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/quefaire-si-je-vis-du-harcelement/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :
<http://harcelement.umontreal.ca/que-faire/que-faire-si-on-se-confie-a-moi-ou-si-je-suis-temoinde-harcelement/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

RÈGLES BIBLIOGRAPHIQUES ET BIBLIOTHÉCAIRE

Tout travail remis dans le cadre du cours POL3102 doit respecter les règles bibliographiques du Style Chicago (méthode Auteur-Date). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), les étudiants et étudiantes peuvent se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du Guide ScPo à l'adresse suivante:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

N'hésitez pas à profiter des services de Julia Généreux Randall, bibliothécaire disciplinaire spécialisée en science politique. Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (julia.genereux.randall@umontreal.ca).